

**DECLARATION**  
des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle  
à la validation du permis de chasser



**DEMANDE DE VALIDATION  
DU PERMIS DE CHASSER**

Code de l'environnement – articles L.423-12 à L.423-21 et R.423-12 à R.423-24

**CAMPAGNE DE CHASSE 2020/2021**

**La validation du permis de chasser n'est pas accordée :**

- aux mineurs non émancipés âgés de plus de seize ans, à moins que la validation ne soit demandée pour eux par leur père, mère ou tuteur ;
- aux majeurs en tutelle, à moins qu'ils ne soient autorisés à chasser par le juge des tutelles ;
- aux personnes condamnées, privées du droit de port d'armes ;
- aux personnes n'ayant pas exécuté les condamnations prononcées contre elles pour une infraction à la police de la chasse ;
- aux personnes condamnées en état d'interdiction de séjour ;
- aux personnes inscrites au fichier national automatisé nominatif des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes ;
- aux personnes condamnées pour infraction à la police de la chasse, ou pour homicide ou coups et blessures involontaires à l'occasion d'une action de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles, lorsque la condamnation est assortie de la privation du droit de conserver ou d'obtenir un permis de chasser ;
- aux personnes ayant formé l'opposition prévue au 5° de l'article L. 422-10 du code de l'environnement ;
- aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités suivantes :
  - toute infirmité ou mutilation ne laissant pas la possibilité d'une action de tir à tout moment précise et sûre ;
  - toute affection entraînant ou risquant d'entraîner des troubles moteurs, sensitifs ou psychiques perturbant la vigilance, l'équilibre, la coordination des mouvements ou le comportement ;
  - toute affection entraînant ou risquant d'entraîner un déficit visuel ou auditif susceptible de compromettre ou de limiter les possibilités d'appréciation de l'objectif du tir et de son environnement ;
  - toute intoxication chronique ou aiguë ou tout traitement médicamenteux dont les effets peuvent entraîner les mêmes risques.

Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).

NUMERO D'IDENTIFICATION

**CADRE A**

**Identification du demandeur**

NOM : .....  
Prénom (s) : .....  
Adresse : .....

CP/Commune : .....  
Pays : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

- Références du (1)  permis de chasser original  
 **duplicata\***  
 certificat provisoire de capacité  
 document étranger équivalent :

Numéro : ..... délivré le : .....

Par (1)  Préfecture de : ..... N° Dépt : .....  
 O.N.C.F.S.  O.F.B.  Pays : .....

\* dans le cas d'un duplicata délivré par l'O.N.C.F.S./O.F.B., précisez obligatoirement ci-dessous les références de celui-ci :

Numéro de permis : ..... délivré le : .....

Autorisation de chasser (pour mineur et majeur en tutelle) accordée par :

**CADRE B**

Père / Mère / Tuteur(?) Juge des tutelles(?) :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de Naissance : ..... Le : .....

Signature :

**CADRE C**

**ATTENTION : Ne pas oublier de signer dans ce cadre**

Je soussigné(e) :

- certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration ci-dessus sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser ne m'est applicable,
- déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse,
- demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en référence en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées dans le cadre ci-dessous,
- certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul Carnet de Prélèvement Bécasse ou d'un seul compte CHASSADAPT.

**Signature obligatoire :**

Fait à .....

le .....

Demande à adresser avec le montant des redevances, cotisations et participations correspondantes (article L. 423-1 du code de l'environnement), à la fédération départementale des chasseurs à laquelle vous adhérez.

(1) Cochez la case correspondante

(2) Rayez les mentions inutiles et précisez nom et prénom du signataire de la présente autorisation

N° de téléphone : ..... N° de portable : .....

Adresse Mail : .....

**CHOIX DU CARNET BECASSE : Je coche obligatoirement une case**

- Un « carnet de prélèvement Bécasse » papier     Un carnet numérique CHASSADAPT     Aucun

**BON DE COMMANDE INDIVIDUEL 2020/2021** (1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021)

Je coche la validation que je souhaite obtenir pour l'année cynégétique 2020/2021 ainsi que les options choisies (détails au verso)

NATURE DE LA VALIDATION	TARIFS	NATURE DE LA VALIDATION	TARIFS
<input type="checkbox"/> Permis départemental Meuse	135,95 €	<input type="checkbox"/> Permis national	200,45 €
<input checked="" type="checkbox"/> Frais de dossier obligatoires	1,00 €	<input checked="" type="checkbox"/> Frais de dossier obligatoires	5,00 €
<b>Attention !! Le permis départemental Meuse ne donne pas accès aux communes limitrophes.</b>		Si je chasse le <b>sanglier</b> dans les départements 57, 67 ou 68, j'ajoute la contribution annuelle du droit local « sanglier », je coche le département où j'affecte le montant <input type="checkbox"/> 57 ou <input type="checkbox"/> 67 ou <input type="checkbox"/> 68 SVP, nous contacter pour le temporaire 3 jours ou 9 jours	70,00 €
<b>OPTION N° 1</b> <input type="checkbox"/> Oui, je m'abonne à Chasseurs de l'Est	9,90 €	<b>OPTION N° 1</b> <input type="checkbox"/> Oui, je m'abonne à Chasseurs de l'Est	9,90 €
<b>OPTION N° 2</b> <input type="checkbox"/> Oui, je souscris un contrat responsabilité civile d'assurance-chasse et je reconnais avoir pris connaissance de la notice d'information – GROUPAMA PARIS VL - TERRASSUR COURTAGE - jointe à la présente.	20,00 €	<b>OPTION N° 2</b> <input type="checkbox"/> Oui, je souscris un contrat responsabilité civile d'assurance-chasse et je reconnais avoir pris connaissance de la notice d'information – GROUPAMA PARIS VL - TERRASSUR COURTAGE - jointe à la présente	20,00 €
<b>Soit un total à régler de</b> .....	..... €	<b>Soit un total à régler de</b> .....	..... €

**Merci de bien vouloir libeller le chèque à l'ordre du « Régisseur de Recettes de la F.D.C. 55 »**